

Vivre la liturgie

Durant la première moitié de ce siècle, la liturgie était caractérisée par une rupture complète entre le chœur et la nef, le presbyterium et les fidèles. Ceux-ci lisaient chacun dans leur livre de dévotion ou égreuaient leur chapelet, tandis que le prêtre suivait son rituel à l'autel. C'était deux liturgies parallèles, celle du peuple se faisant « à l'occasion » de celle du prêtre, mais en dehors de la structure de la liturgie. Deux barrières symbolisaient cette rupture : le banc de communion et le latin.

La réforme de Vatican II a suscité un renouveau liturgique dont le maître-mot « participation » fut le moteur. On enleva symboliquement le banc de communion et on célébra dans la langue du peuple.

Mais que signifie « être actif » dans la liturgie ? Cela varie entre deux pôles : ou bien on entre dans le jeu de la liturgie ou bien on la « manipule » en la faisant entrer dans notre jeu.

Le mot « liturgie »

Le mot « liturgie » vient de deux mots grecs. Le premier signifie « peuple » et le second « action ». La liturgie est une action du peuple. Il s'agit aussi de l'action de Dieu "pour" le Peuple. L'action de Dieu est indissolublement l'action que Dieu accomplit en son Peuple et l'action que le Peuple fait pour son Dieu : le « service divin » est à la fois le salut opéré par Dieu en son Église et le culte rendu à Dieu par cette Église. Une conception intégrale de la liturgie inclut donc l'agir de Dieu en notre faveur et notre agir communautaire formellement dirigé vers lui.

La liturgie est la rencontre de Dieu et de son Peuple pour la célébration de leur Alliance ; en cette rencontre, l'acte de Dieu est premier (ligne descendante), car c'est lui qui a l'initiative de l'Alliance et qui suscite la réponse du Peuple (ligne ascendante). Nos actes liturgiques, qui constituent le culte divin, rejoignent, grâce à la médiation du Christ, suprêmement exercée en son sacrifice sauveur, l'action sanctificatrice de Dieu qui nous fait entrer dans son Alliance.

« La liturgie est considérée à juste titre comme l'exercice de la fonction sacerdotale de Jésus Christ, exercice dans lequel la sanctification de l'homme (ligne descendante) est signifiée par des signes sensibles et réalisée d'une manière propre à chacun d'eux (sacrements et sacramentaux), et dans lequel le culte public intégral (ligne ascendante) est exercé par le Corps mystique de Jésus Christ, c'est-à-dire par le Chef et ses membres » (Constitution sur la sainte Liturgie, n° 7 ; les mots entre parenthèses sont ajoutés au texte).

Il est significatif de noter que les trois textes majeurs concernant la célébration de la liturgie depuis le concile Vatican II [la *Constitution sur la Liturgie* (SC) ; la *Présentation générale du Missel*

romain (PGMR) ; la *Présentation générale de la Liturgie des Heures* (PGLH)] ne parlent pas des équipes liturgiques. La *Constitution sur la Liturgie* demande néanmoins que « les pasteurs poursuivent avec zèle et patience la formation liturgique et aussi la participation active des fidèles » (n° 19) et précise qu'il faut « favoriser dans l'esprit et la pratique des fidèles et du clergé la vie liturgique de la paroisse et son rattachement à l'évêque ; et (qu'il) faut travailler à ce que le sens de la communauté paroissiale s'épanouisse, surtout dans la célébration communautaire de la messe dominicale » (n° 42).

Ainsi donc, les textes parlent davantage de « participation active » qui à sa manière, renvoie à ce que nous désignons souvent par l'expression « animation de la liturgie ». Ainsi parlant de la participation active à la messe, la PGMR précise :

« Ce résultat sera obtenu si, en tenant compte de la nature de chaque assemblée et des diverses circonstances qui la caractérisent, la célébration tout entière est organisée pour faciliter chez les fidèles cette participation consciente, active et plénière du corps et de l'esprit, animée par la ferveur de la foi, de l'espérance et de la charité. Une telle participation est souhaitée par l'Église et demandée par la nature même de la célébration ; elle est un droit et un devoir pour le peuple chrétien en vertu de son baptême. » (PGMR n°3)

Notons que le concile Vatican II n'a pas éprouvé la nécessité de définir la notion de « participation active », sans doute parce qu'elle apparaissait assez claire à l'époque. Par contre, le terme est accompagné d'une série d'adjectifs qui ne sont pas toujours utilisés de la même manière *actuosa* (active), *plena* (pleine), *conscia* (consciente), *fructuosa* (fructueuse), *pia* (pieuse), *viva*, *intima*. À leur manière, ces adjectifs mettent en évidence la souplesse de cette idée en même temps qu'ils traduisent l'idéal de la participation active.

La liturgie est une réalité intérieure

La liturgie est avant tout « Épiphanie de l'Église en prière » (Jean-Paul II, *La réforme de la liturgie dans l'esprit de Vatican II*, n° 9) : elle est d'abord la manifestation de la vie profonde de l'Église qui est le Corps du Christ, tournée sans cesse vers le Père dans la louange et l'adoration.

Le Notre Père, qui est la prière du Christ dans laquelle nous sommes invités à entrer – « comme nous l'avons appris du Sauveur et selon son commandement, nous osons dire notre Père... » –, est à ce titre le sommet de l'expérience liturgique. Expérience de dialogue avec le Père dans le Fils, expérience de communion avec le Christ, et expérience de l'Esprit saint.

En liturgie, il s'agit d'abord d'un « mystère », c'est-à-dire d'une expérience de rencontre entre Dieu et les hommes, un acte de Dieu qui sans cesse vient pour recréer et sauver, bénir et sanctifier. Et c'est bien là que se trouve le rôle pédagogique majeur de la liturgie : elle est par excellence un chemin de décentrement de soi, cette « conversion » qui est nécessaire à toute vie commune : en famille, en communauté... Ce décentrement est surtout la condition sans laquelle l'ouverture à Dieu serait impossible.

La liturgie doit donc désigner en même temps la transcendance et la proximité d'un Dieu qui appelle chacun par son nom. Elle doit aider à découvrir que la foi est ouverture au mystère de

Dieu. Cela implique des attitudes, une culture et de l'écoute et aussi du silence, une attention à l'humble présence. Ainsi, la participation à la liturgie se définit d'abord comme présence dans l'action et non comme le fait de « faire quelque chose » dans la célébration.

Il faut chercher à ce que les célébrations liturgiques demeurent bien le lieu « source et sommet » (concile Vatican II) de la vie chrétienne. Car comme le dit l'apôtre Paul, si le Christ n'est pas ressuscité, notre foi est vaine (1 Co 15). La liturgie a pour tâche de nous ramener sur le chemin de Pâques, le centre de la foi chrétienne. Il s'agit toujours de revenir ainsi aux sources de la foi, en faisant mémoire de la mort et de la résurrection du Christ.

La liturgie nous dépasse ! Le mystère que nous célébrons est d'abord l'œuvre de Dieu, celle qu'il opère en nous et pour nous. La liturgie est l'épiphanie du mystère de Dieu, de la Rédemption, du Christ. Elle prolonge l'Incarnation dans nos symboles et dans nos rites, dans notre proclamation et notre participation. Elle est aussi l'épiphanie du Corps du Christ : elle dessine le portrait de l'Église, car la communauté rassemblée par le Christ est son Corps.

Les « animateurs » de la liturgie

Au sens premier, l'« animateur » est en effet celui « qui anime », « qui donne la vie » mais dans un sens dérivé, l'animateur sera celui qui « donne de l'entrain, du mouvement » : c'est à cette acception dérivée, semble-t-il, que nous pensons le plus souvent aujourd'hui, et dans cette compréhension, l'influence des médias paraît décisive : les animateurs radio ou TV sont devenus non seulement des personnages familiers pour la plupart de nos contemporains mais aussi des leaders d'opinion.

Il faut noter aussi que cette conception de l'animation, qui vise une ambiance, un impact sur les personnes, et qui s'apparente souvent à la séduction, privilégie le résultat de l'action à l'action elle-même. Puisqu'il s'agit de donner de « l'entrain » ou « du mouvement » à quelque chose, l'animation se trouve en position d'instrument au service non seulement d'un apparaître, mais bien plus d'une efficacité, d'une performance.

Dans la liturgie, il en va autrement que dans un spectacle : si l'animation a sa place, c'est plutôt au sens premier, à savoir « qui donne la vie ». En effet, un rituel n'est pas encore une liturgie. C'est sa mise en acte qui le fait passer à son statut d'action liturgique.

Nous n'avons jamais à oublier que la finalité de la liturgie, c'est Dieu lui-même. Dès lors, en rigueur de termes, le véritable et le seul animateur liturgique n'est autre que l'Esprit Saint car « c'est l'Esprit qui vivifie » (Jean 6, 63). Mais si le Saint Esprit est le véritable animateur de la liturgie, c'est à travers les acteurs de la célébration, et ici nous retrouvons la notion de participation active à propos de laquelle la Constitution sur la liturgie du Concile affirme :

« Les actions liturgiques ne sont pas des actions privées, mais des célébrations de l'Église, qui est "le sacrement de l'unité", c'est-à-dire le peuple saint réuni et organisé sous l'autorité des évêques. C'est pourquoi elles appartiennent au Corps tout entier de l'Église, elles le manifestent et elles l'affectent ; mais elles atteignent chacun de ses membres, de façons diverses, selon la diversité des ordres, des fonctions, et de la participation effective. » (SC n°26)

Ainsi, l'animation de la liturgie résulte de la synergie entre l'Esprit qui seul « donne la vie » et des acteurs qui exercent « un véritable ministère ». C'est pourquoi « dans les célébrations liturgiques, chacun, ministre ou fidèle, en s'acquittant de sa fonction, fera seulement et totalement ce qui lui revient en vertu de la nature de la chose et des normes liturgiques. » (SC n° 28)

Ceci nous conduit à entrevoir quels sont les animateurs liturgiques : il s'agit de tous ceux qui dans l'assemblée exercent un « véritable ministère », c'est-à-dire en premier lieu le ministre ordonné, mais aussi les servants, les lecteurs, l'animateur de chant, la chorale...

Plus largement, c'est l'assemblée – sans séparer ni opposer le ministre et les fidèles – qui est le premier « animateur » de la liturgie. Animer la liturgie n'est donc rien d'autre, pas plus et pas moins, que de se mettre au service de la « participation active » de l'assemblée, c'est-à-dire permettre à cette assemblée de tenir son rôle comme animateur sous la mouvance de l'Esprit « qui donne la vie ».

Dès lors, l'animation liturgique, parce qu'elle est service de la présence et particulièrement de la qualité de présence de tous les participants, n'est pas de l'ordre de la recherche d'une ambiance fût-elle festive, mais appartient aux registres des médiations à travers lesquelles l'assemblée peut se reconnaître comme étant « devant Dieu ». Par ailleurs, afin de respecter l'intention fondamentale qui est de faire ce qu'entend faire l'Église lorsqu'elle célèbre, elle est soumise à la loi du rite lui-même.

La finalité de l'animation de la liturgie est d'assurer un déroulement correct de la liturgie, puisque c'est précisément dans cette mise en œuvre « selon les règles » que s'exprime l'intention qui va soutenir la présence.

La formation liturgique

La liturgie est, aux yeux de la foi, l'épiphanie du Christ, le prolongement, comme dit saint Léon, de ce que le Seigneur a vécu en Palestine – sa naissance, sa prédication, ses miracles, son enseignement aux disciples, ses conflits avec les Pharisiens, son procès, sa mort, sa résurrection et son envoi en mission –. Ainsi, elle est une réalité mystique.

Dans la liturgie, nous « voyons » notre vie à la lumière du Christ (cf. *Lumen Fidei* n° 9 : « La foi "voit" dans la mesure où Abraham marche, où il entre dans l'espace ouvert par la Parole de Dieu »). Bien plus, nous ne faisons pas que « voir » : le Christ prend sur lui notre fardeau, il nous délivre et il nous aime.

C'est pourquoi nous entrons dans la liturgie, nous ne la créons pas. La créativité en liturgie est, comme en musique, une variation sur un thème imposé : le thème m'est donné, il ne vient pas de moi. La liturgie est une architecture inspirée par la Bible et la Tradition, et ciselée par l'Église en tant qu'elle est l'Épouse du Christ. Il faut y entrer dans une attitude de service et non de manipulation. On sert la liturgie. On ne s'en sert pas. On y entre en se tournant vers Dieu pour l'accueillir. La célébration est essentiellement faite d'écoute, d'accueil, d'obéissance. Elle n'est pas une parole humaine mais une réponse humaine à la parole de Dieu.

L'idée qu'il ne faut laisser à l'assemblée aucun instant de tranquillité n'est pas loin de certaines célébrations. Il faut que tout le monde chante tout, que tout le monde lise tout (ce qui est la négation de la liturgie de la Parole). Le silence est réduit ou supprimé... En fait, c'est la difficulté de saisir que la vérité de la participation liturgique se situe au niveau de l'acte de foi qui est en jeu. Cet acte ne peut se passer de signes, mais ces signes ne peuvent se passer de foi.

Nous lisons dans la Constitution sur l'Église : « Participant au sacrifice eucharistique, source et sommet de toute la vie chrétienne, ils (les fidèles) offrent à Dieu la victime divine et s'offrent eux-mêmes avec elle ; ainsi, tant par l'oblation que par la sainte communion, tous, non pas indifféremment mais chacun à sa manière, prennent leur part originale dans l'action liturgique » (LG n° 11). Il s'agit donc de devenir participants du corps du Christ.

Entrer dans la liturgie, c'est en faire l'expérience avec toute sa personnalité, avec son intelligence et son cœur, son imagination et sa mémoire, son sens esthétique et ses sens corporels : la vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher et le goût. Il ne faut pas expliquer la liturgie mais la vivre. Elle est toujours expérience de décentrement. L'animation liturgie vise à éveiller tous nos sens de telle sorte que tout notre être soit ouvert à la rencontre.

Nous le mesurons bien : En matière de liturgie, le dévouement ne suffit pas. Rien n'existera de la liturgie, sans l'assemblée qui fera la célébration et, donc, sans l'équipe liturgique qui la préparera et l'animera. Mais, en même temps, cette liturgie n'appartient ni à l'assemblée, ni à l'équipe liturgique, ni même au prêtre. Elle est la liturgie de l'Église, et cela ne s'invente pas, mais s'apprend : que veut faire l'Église dans son activité liturgique et comment veut-elle que cela soit fait ? L'équipe liturgique se situe entre ce donné de l'Église et la réalisation concrète qu'en fait telle communauté en le célébrant.

Nous le savons bien, la liturgie se reçoit de l'Église. Le langage de la liturgie nous précède. Il nous vient de l'Ancien et du Nouveau Testament, et des mystères du Christ transmis par les actions symboliques. Nous le recevons. Comprendre, ce n'est pas se rendre maître. Ainsi, nous ne sommes pas les propriétaires des signes et des symboles liturgiques, nous en sommes les dépositaires.

Nous ne comprendrons jamais la liturgie. Non pas que celle-ci renferme quelque chose d'incompréhensible, de mystérieux, mais puisqu'elle est la mise en forme des mystères du Christ, nous n'arriverons jamais à en faire le tour. C'est elle qui nous entoure. Comprendre la liturgie est une affaire d'intelligence du cœur.

En 1997, Jean-Paul II s'adressant aux évêques de la Région apostolique Provence-Méditerranée en visite *Ad Limina* disait :

« Les célébrants et les animateurs doivent aider l'assemblée à entrer dans une action liturgique qui n'est pas leur pure production, mais un acte de toute l'Église. Il faut donc laisser la première place à la Parole et à l'action du Christ, à ce que l'on a pu appeler la « surprise de Dieu ». L'animation n'a pas pour fonction de tout exprimer ou de tout prescrire ; elle respectera une certaine liberté spirituelle de chacun dans son rapport avec la Parole de Dieu et avec les signes sacramentels. L'acte liturgique est événement de grâce dont la portée dépasse la volonté ou le savoir-faire des acteurs, appelés à être d'humbles instruments dans la main du Seigneur. C'est à eux qu'ils revient de donner à percevoir ce que Dieu est pour nous, ce qu'il fait pour nous, de

faire saisir aux fidèles d'aujourd'hui qu'ils entrent dans l'histoire de la création sanctifiée par le Rédempteur, dans le mystère du salut universel. »

L'animation liturgique comporte également une dimension missionnaire en veillant à ce que la liturgie ne soit pas isolée du reste de la vie chrétienne. Chacun est invité à prolonger ce qu'il a vécu dans la liturgie à travers ses activités quotidiennes. L'action liturgique donne un élan nouveau au témoignage de la foi des chrétiens vécue quotidiennement, et aussi au service fraternel des pauvres et du prochain en général. La pastorale liturgique, qui ne peut s'arrêter aux portes de l'église, propose à chacun de réaliser l'unité de sa vie et de son agir.

Conclusion

« Participer » ne signifie pas forcément « faire quelque chose ». Dans un monde qui privilégie l'activité au détriment de la présence, certains sont tentés de penser que si l'on n'a rien à « faire » dans la liturgie, il n'y a pas de « participation active ». La participation s'exprime d'abord par la simple présence et l'écoute active et attentive, et il faut critiquer l'évidence qu'il est nécessaire de « faire » quelque chose.

La liturgie est le lieu privilégié où Dieu parle dans notre vie présente, où il parle aujourd'hui à son peuple qui écoute et qui répond. Autrement dit, nous ne venons pas célébrer l'eucharistie pour en premier lieu dire à Dieu ce qu'il sait déjà, mais pour écouter ce qu'il a à nous dire et nous laisser transformer par lui. La liturgie n'est pas le lieu où nous exprimons nos opinions, encore moins le lieu où nous nous célébrons nous-mêmes.

A travers l'action liturgique, c'est le mystère même que nous célébrons qui nous est rendu présent et accessible. Le Concile va jusqu'à dire que « dans la liturgie terrestre, nous participons par un avant-goût à [la] liturgie céleste » (SC n° 8). La liturgie ne nous appartient pas. Elle est le bien commun de toute l'Eglise. C'est pour cela que nous respectons les normes liturgiques. Elle ne peut jamais être la simple expression de goût particulier.

Une formule de la lettre du Pape Jean-Paul II pour le 25^{ème} anniversaire de la Constitution mérite d'être retenue comme guide :

« Rien de tout ce que nous faisons, nous, dans la liturgie, ne peut apparaître comme plus important que ce que fait le Christ, invisiblement, mais réellement, par son Esprit. La foi vive conduisant à l'amour, l'adoration, la louange du Père et le silence de contemplation seront toujours les premiers objectifs que devra atteindre une pastorale liturgique et sacramentelle. »
(Jean-Paul II, *La réforme de la liturgie dans l'esprit de Vatican II*, n°10)